



## REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche  
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,  
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-erre et Le Theil-sur-Huisne*

### Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (salle polyvalente – 5, place de la Mairie) le mardi 21 septembre 2021 à 20 h.

### Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 22 juin 2021
3. Bâtiments-Travaux-Voirie
  - 3.1. Lancement de la procédure d'enquête publique pour la création du nouveau chemin rural des Gasseaux à L'Hermitière,
  - 3.2. Convention de servitudes pour le passage d'une canalisation d'eaux usées dans le chemin rural de la Cirotière à Saint-Agnan-sur-erre,
  - 3.3. Rétrocession de terrain le long du chemin rural de la Cirotière à Saint-Agnan-sur-erre pour en permettre l'alignement,
  - 3.4. Choix de l'entreprise pour la réalisation des contrôles sanitaires et d'hygiène alimentaire dans les cuisines des restaurants scolaires,
  - 3.5. Etudes préliminaires pour l'aménagement sécuritaire du carrefour de La Grandinière à La Rouge et du bourg de Saint-Agnan-sur-erre.
4. Assainissement collectif
  - 4.1. Choix du bureau d'études pour le renouvellement du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif
  - 4.2. Raccordement du lieu-dit « Les Cochinières » à La Rouge au réseau d'assainissement collectif.
5. Police municipale
  - 5.1. Avenant à la convention avec la SPA pour le lancement d'une seconde campagne de stérilisation des chats errants.
6. Sports :
  - 6.1. Règlement de fonctionnement du city-stade.
7. Affaires scolaires
  - 7.1. Mise en place de petits déjeuners gratuits dans les écoles de la Commune.
8. Personnel
  - 8.1. Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet.
9. Finances
  - 9.1. Attribution d'une subvention à l'association « La Gaule Theilloise »,
  - 9.2. Fixation du prix de vente du terrain cadastré section AI 65 au lieu-dit « Chartrage » au Theil-sur-Huisne,
  - 9.3. Décision Modificative n° 3 du Budget principal,
  - 9.4. Décision Modificative n°1 du Budget annexe assainissement collectif,
  - 9.5. Dégrèvement exceptionnel de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties au titre de 2021 concernant les locaux utilisés par les établissements ayant fait l'objet d'une

.../...

fermeture administrative continue entre le 15 mars 2020 et le 8 juillet 2021 en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de covid-19.

**10. Gouvernance**

**10.1.** Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.

**11. Informations diverses**

**12. Questions diverses**

Au regard de l'ordre du jour assez chargé et dans l'éventualité de questions orales en fin de séance, je vous demande dans la mesure du possible de me transmettre 48 heures à l'avance, les points que vous souhaiteriez aborder.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 10 septembre 2021

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

